

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire



******Systèmes d'Information et de Communication
et des Relations Extérieures******



******CELLULE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION******

CCI



Pôle TIC



Pôle TICE



**Pôle Editoriale
et Manifestations Scientifiques**



**Pôle Communication
Audiovisuelle**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire



******* Systèmes d'Information et de Communication
et des Relations Extérieures *******



******* CELLULE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION *******

CCI

Pôle TIC

Technologies
de l'Information
& de la Communication



Mise en place :

- Intranet
- Messagerie professionnelle
- Site web www.ensv.dz : veille à la mise à jour des informations
- Veille informationnelle : (Mailing : répondre aux besoins d'information par messagerie électronique, Réseaux sociaux : Twitter, Facebook, Youtube, LinkedIn, Viadeo)

Pôle TICE

TIC pour
l'Enseignement

- Mise en place d'une plateforme (Moodle, Moocs,...)
- Formation des formateurs

**Pôle Editoriale
et Manifestations Scientifiques**

- Revue scientifique vétérinaire
- Bulletin, Newsletter (communication interne)
- Guide enseignants-chercheurs
- Guide de l'Ecole
- Guide de l'Etudiant
- Affiches, flyers, dépliants, posters...

**Pôle Communication
Audiovisuelle**

- Gestion des supports audiovisuels et reportages (Vidéos, Base de données : Photos)

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire



**Systèmes d'Information et de Communication
et des Relations Extérieures**

**CELLULE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION
CCI**

Responsable Dr Radia BERNAOUI

Présentation de la CCI

La Cellule de Communication et d'Information (CCI) de l'Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire d'Alger est chargée de définir et de mettre en œuvre la stratégie de communication interne et externe dans le règlement intérieur et/ou dans la charte (organigramme ou descriptif de l'institution) de l'ENSV. Elle représente le Pôle de communication et de la vie de l'établissement; notamment de son fonctionnement et de ses services présentés.

La CCI est répartie en 4 pôles scientifiques et professionnels énumérés ci-après :

- 1. Pôle TIC** : L'ENSV s'intéresse désormais aux TICs (Technologies de l'Information & de la Communication). L'institution est dotée d'une structure d'information et de prospective (ou de veille). La veille informationnelle permanente a pour objectif d'informer régulièrement sur les données demandées, via :
 - Intranet : Messagerie interne professionnelle (serveur interne intranet...),
 - l'animation éditoriale du site web de l'établissement,
 - l'animation des communautés et des comptes officiels de l'établissement sur les réseaux sociaux (facebook, twitter, youtube, linkedin, viadeo).

2. Pôle TICE : l'objectif de ce pôle est de :

- basculer vers le e-learning par la mise en place d'une plateforme que ce soit Moodle, MOOCs ou autre,
- diffuser des cours en ligne ouvert sur Internet en libre accès sur des différentes plateformes,
- former des formateurs sur les environnements numériques d'apprentissage.

3. Pôle Editoriale et Manifestations Scientifiques : Gère le fonctionnement éditorial de la publication des différents supports transversaux de l'école; notamment l'organisation des manifestations scientifiques.

a. Manifestations scientifiques :

- Organiser ou coordonner des événements internes et externes (colloques, conférences, séminaires...).
- Valoriser les activités et les manifestations scientifiques.

b. Fonctionnement éditorial :

- Réaliser l'édition de la Revue scientifique de l'Ecole.
- Rédiger et diffuser des communiqués et dossiers de presse.
- Organiser des opérations presse, revues de presse ...
- Concevoir et réaliser des supports de communication : posters, affiches, plaquettes, brochures, dépliants, bannières, flyers,...
- Concevoir et réaliser des guides de l'Ecole, des Enseignants-chercheurs et de l'Etudiant.

4. Pôle Communication Audiovisuelle : Il assure la

- production et gestion d'une base de ressources iconographiques (photos, reportages photographiques),
- sauvegarde du patrimoine audiovisuel de l'Ecole (manifestations, activités, ...).